

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
BULLETIN D'INFORMATION DE MARS

Bonjour chers parents,

Nous voilà déjà rendus au mois de mars et, tout comme vous, nous avons hâte de ressentir la chaleur du printemps. Malgré la situation que nous vivons actuellement, nous gardons le cap afin d'offrir le meilleur milieu éducatif pour les élèves. Voici donc les plus récentes informations s'adressant aux parents.

Nous vous souhaitons un excellent mois de mars, mois de la nutrition, ainsi qu'une heureuse semaine de relâche! Nous encourageons toutes les familles à porter une attention particulière aux heures passées devant les écrans. Bouger à l'extérieur et bien dormir sont de précieux atouts pour le développement du cerveau de votre enfant.



Sophie Chabot

Directrice

Caroline Poulin

Directrice adjointe

DATES IMPORTANTES

Du 28 février au 4 mars :

Semaine de relâche. Le service de garde est fermé.

7 mars :

Journée pédagogique, le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits

REPRISE DE TEMPÊTE

Veuillez prendre note que la journée de reprise pour la tempête du vendredi 18 février aura lieu le vendredi 29 avril 2022 (jour 4).

ABSENCES – MOTIF

Lorsque vous motivez l'absence de votre enfant, vous devez spécifier le motif : rendez-vous médical, dentiste, maladie (en spécifiant fièvre, toux ou autre) ou tout autre motif, svp.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

RETARDS D'ÉLÈVES

Nous remarquons des retards fréquents le matin lors de l'arrivée à l'école. Votre enfant doit être sur la cour d'école avant la cloche de 7 h 55 le matin et de 12 h 45 l'après-midi pour ne pas accumuler de retard dans son dossier. L'arrivée sur la cour à l'heure prévue permet à votre enfant d'être prêt et disponible à ses apprentissages en même temps que l'ensemble du groupe et favorise la réussite de tous les élèves dans le groupe puisque ça évite les dérangements pendant les périodes d'enseignement.

Nous vous remercions de votre compréhension.

TROUSSE COVID-19 POUR LA MAISON

Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS met à la disposition des gens de l'Estrie une trousse simplifiée pour savoir comment agir en cas de symptômes compatibles avec la COVID-19. Il s'agit d'un outil simple et pratique pour répondre à de nombreuses questions familiales dans le contexte de la COVID-19.

- [Trousse COVID-19 pour la maison](#)

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES VIRTUELLES



Voici les dates des réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et débutent à 19h :

- 26 avril 2022
- 7 juin 2022

DÉFI « MOI J'CROQUE » - 21 AU 25 MARS

Le Défi « Moi j'croque » invite les élèves du primaire à manger cinq portions de fruits et de légumes par jour grâce à des thématiques annuelles à la hauteur de leur imaginaire. D'une durée de cinq jours, le défi suscite l'engagement de toute la famille à l'aide d'outils pratiques et originaux.



Des activités sont prévues au cours de la semaine!

SERVICE DE GARDE

RAPPEL !

Selon les règles de fonctionnement du service de garde, pour tout changement lié à l'autorisation de quitter seul, les parents doivent obligatoirement remplir un document écrit et daté.

Donc, lorsque votre enfant doit quitter seul soit le midi ou le soir, vous devez envoyer un courriel pour en informer le service de garde au : sdg-croisee@csrs.qc.ca

ÉCHÉANCIER DES ENVOIS PAR COURRIEL DES ÉTATS DE COMPTE ET DES PAIEMENTS

Les élèves qui ont été en isolement à cause d'une fermeture de classe ou d'une mesure décrétée par la santé publique ne sont pas facturés.

Le paiement doit se faire dans les 10 jours ouvrables.

Le service de garde se réserve le droit de refuser un élève lorsqu'il y a un retard de plus de 2 semaines de frais de garde impayés.

Les relevés 24 pour les frais de garde **sont disponibles sur le site du CSSRS**, sur le portail parent. Chaque parent doit utiliser son courriel personnel pour y avoir accès.

Date de production des états de compte :	Date limite pour faire votre paiement (10 jours)	Semaines facturées (Nombre de jour)
7 MARS 2022	17 MARS 2022	31 janvier au 25 février (19 jours+ 1 pédago)
Date de production des états de compte : (À VENIR)	Date limite pour faire votre paiement (10 jours)	Semaines facturées (Nombre de jour)
28 MARS	11 AVRIL	7 au 25 mars

RELAIS O² – 7 mai 2022

Le Relais O², soutenu par la Fondation pour les élèves du CSSRS, est de retour cette année, le 7 mai 2022! Chaque équipe inscrite doit être formée de 10 personnes (différentes pour chacun des relais) afin de parcourir les 55 km du défi. C'est un élève du secondaire qui amorce la course et un élève du primaire qui la termine.

Avec cette course, l'accent est mis sur le défi personnel et la réalisation de soi. Il n'y a donc aucun gagnant, mais deux bourses de 1 000 \$ sont tirées parmi les équipes participantes. Ces dernières sont remises à l'école du CSSRS que l'équipe représente pour un projet. Notre école aura assurément une équipe de « gazelles » qui y participera! Venez les encourager!

Date limite pour s'inscrire : 10 mars 2022

<http://relaiso2.org/inscriptions>



CONCOURS DE LOGO POUR LA FONDATION

Concours pour le logo de l'école

1^{er} prix : 50\$ de Certificat Cadeau Sports aux puces et un Chandail de l'école au Choix du gagnant

et

1 prix par Cycle + 1 prix préscolaire et 1 prix point de service (1 Chandail de l'école au Choix du gagnant)

Fondation de l'école De la Croisée

Notre fondation a pour but d'amasser des fonds qui permettent un meilleur développement des jeunes en facilitant leur épanouissement par des moyens pédagogiques, professionnels, culturels et sportifs appropriés.

Tâche : Élaborer un logo représentant l'entraide, la solidarité et la prospérité!

Consignes :

- Moitié d'une feuille 8 ½ x 22
- Crayons de Couleur de bois
- Tu dois opter pour la simplicité (évite les détails)

Ton dessin doit être remis à ton enseignante.

Une agence professionnelle fera une retouche du logo gagnant avant la publication finale.

RAPPEL INFO ALERTE

Mode veille

Chaque jour, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en mode veille la journée précédant une condition météorologique difficile, si nécessaire. Cette veille est publiée sur la [page Facebook](#) ainsi que sur le [site du CSSRS](#).

Le jour même

Avant 5 h le matin, lorsque les conditions climatiques l'exigent, le Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS) collecte les données et parcourt les routes sur le territoire du CSSRS afin de prendre la décision quant à la suspension ou non des cours et du transport scolaire.

Cette opération se fait en tenant compte de différentes sources météorologiques et en collaboration avec plusieurs intervenants : la direction du SRFTS, le régisseur (évaluation des routes), les transporteurs scolaires, les autres centres de services scolaires de l'Estrie ainsi que la Commission scolaire Eastern Townships, la Société de transport de Sherbrooke (STS) et les responsables du déneigement municipal et provincial.

Prise de décision

La direction du Service des ressources financières et du transport scolaire communique les observations, avant 6 h, à la Direction générale pour la prise de décision. Cette dernière tient autant compte des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied. De nombreuses personnes participent à l'analyse et à la prise de décision, mais considérant le vaste territoire du CSSRS et ses particularités urbaines et rurales, il est possible que la décision ne reflète pas la réalité de l'environnement de chacun de ses 47 établissements.

Où et quand trouver l'information?

Dès que possible, entre 6 h et 6 h 30, le CSSRS annonce s'il y a suspension des cours et du transport scolaire. Dans le cas de la suspension des cours et du transport scolaire, l'information se trouve sur les comptes [Facebook](#) et [Twitter](#) ainsi que sur la boîte vocale du CSSRS. Une alerte rouge apparaît également en haut du site du CSSRS. Les médias régionaux sont également informés simultanément.

CAPSULE PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL

À l'occasion du [Mois numérique jeunesse](#), Télé-Québec en classe propose des vidéos et des activités à réaliser avec les jeunes afin de développer leur citoyenneté numérique. Plusieurs thématiques valent le détour : comportements et sécurité en ligne, désinformation, temps d'écran, vie privée, etc. Voilà de belles activités de sensibilisation à considérer avec son enfant à l'occasion de la semaine de relâche!

- Enclasse.telequebec.tv

